

RÉGION

CHAMPAGNE
ARDENNE



Conseil régional de Champagne-Ardenne
Direction des affaires européennes et internationales
5, rue de Jéricho – 51100 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
France



CONFÉRENCE INTERNATIONALE

LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

**27 SEPTEMBRE 2012
ORADEA - ROUMANIE**

La coopération transfrontalière en Champagne-Ardenne



Champagne-Ardenne / Wallonie des relations privilégiées



Plusieurs outils de coopération



- L'objectif de coopération territoriale européenne INTERREG volet A dédié à la coopération transfrontalière
 - 4 périodes de programmation ont permis de mener à bien un nombre important de projets. INTERREG-V 2014-2020 est en préparation.
- Les relations institutionnelles bilatérales
 - Elles prennent appui sur différents accords conclus entre la France et la Belgique ou mis en œuvre à l'initiative des régions de Champagne-Ardenne et de Wallonie.



Quatre périodes de programmation depuis 1991 :

La coopération transfrontalière a fait des avancées considérables

Accroissement des échanges, beaucoup de blocages juridiques et administratifs ont été levés

Nombreux projets riches et variés menés à bien

Très bonne connaissance des partenaires voisins

Préparation INTERREG V
- 2014-2020

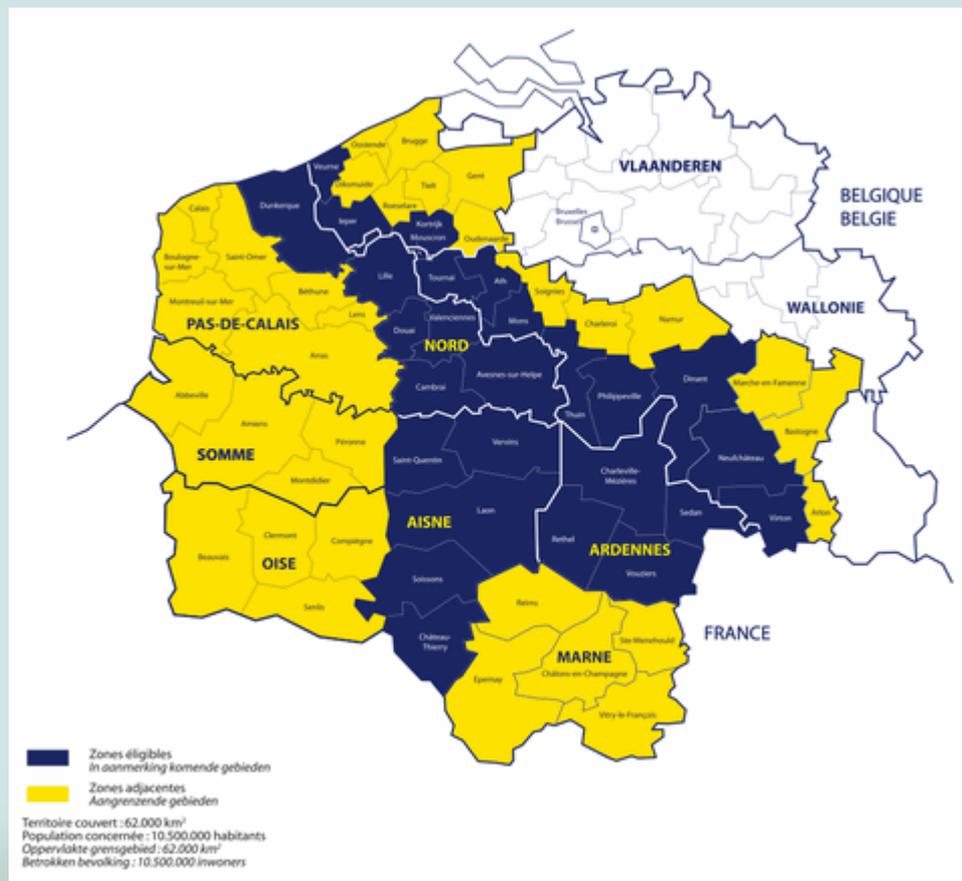


Projets INTERREG soutenus par le FEDER

Territoire couvert

Le programme s'articule autour de 3 sous-programmes distincts :

- Programme **tripartite** : entièreté de la zone
- Programme **franco-wallon** : zone de coopération en France et en Wallonie
- Programme **franco-flamand** : zone de coopération en France et Flandre



Structuration du programme

Priorité 1 - Favoriser le développement économique de la zone par une approche transfrontalière cohérente et intégrée

Priorité 2 - Développer et promouvoir l'identité du territoire transfrontalier par la culture et le tourisme

Priorité 3 - Renforcer le sentiment d'appartenance à un espace commun en améliorant l'offre et en facilitant l'accès aux services transfrontaliers

Priorité 4 - Dynamiser la gestion commune du territoire par un développement durable, coordonné et intégré du cadre de vie



Les moyens engagés

• **BUDGET TOTAL : 276 M€**

• Dont un financement de l'Union européenne (50%) : **138 millions d'euros de FEDER**

• **BILAN de la période 2007-2012** => **196** projets ont mobilisé la totalité de l'enveloppe avant la fin du programme fixée à 2013

Recherche et Animation Economique

- Projets à forte valeur ajoutée en R&D impliquant nos laboratoires de recherche, centres universitaires et Pôles de Compétitivité :

Hybriprotech : CRITT Mds, l'URCA et le CERTECH.

Polychanvre : CERTECH, AGROBIOTECH, CRITT, INRA.

Pristimat : CRITT Mds, INISMa, CRIBC, SIRRIS.

- Projets à dimension économique au profit des entreprises de la zone transfrontalière :



Transval : Pôle mondial de compétitivité IAR et Agrobiotech.

CTE-GO-KMO : CCI 08, 6 opérateurs wallons.

Agrocalage : URCA, CELABOR de Mouscron.

Emploi Formation

- Projets développant des actions innovantes de formation professionnelle tout au long de la vie, axée sur des métiers en tension :



Distance zéro entre le GIP EFTLV de Reims et le FOREM wallon, intègre les réseaux de compétence GRETA, AFPA, MAISONS DE L'EMPLOI....

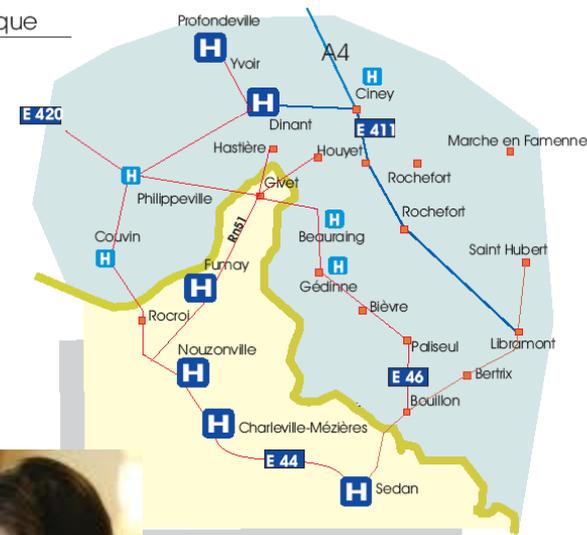
Form@bois entre l'AFPA 08, le CFPPA Saint Laurent et le FOREM wallon.



Santé, médico-social

- 10 ans de coopération, des avancées majeures
- Complémentarité de soins des deux versants pour les patients
- Démarches simplifiées, prise en charge financière équivalente
- Les secours d'urgence traversent la frontière

zone géographique



Développement durable

▪ Projets favorisant

Eco construction et citoyens

entre Eco-Territoires, Terre Académie,
ALE des Ardennes, Vents d'Houyet,
Cluster wallon Ecoconstruction



BatiD 2 entre Bois et habitat, BEP de Namur,
Cluster Ecoconstruction, Nord Picardie Bois, CCI 08



PEIH entre Communauté de Communes Rives de Meuse, Direction générale
opérationnelle environnement wallonne



Tourisme-Culture

- Projets favorisant l' émergence d'une offre touristique et culturelle transfrontalière

AT-GPS entre la FTLB, FTPN,
le CDT des Ardennes



Trans-Form entre l'Institut
International de la Marionnette,
et les centres de la marionnette
de la Communauté française de
Belgique, l'Europees Figurenthe
Centrum et le Tas de sable



Vie quotidienne

A problématiques communes, solutions européennes communes

Défi lecture : SDIP Revin, centre culturel de Doische.

Plateforme transfrontalière des toxicomanes et autres conduites à risque :

Ville de Mons , AFGAT, CPAS de Charleroi, Asbl l'Autre Sens.

Information jeunesse transfrontalière de proximité entre CRIJ.





Protocole 2001

Accord de réciprocité sur
la formation
professionnelle

Déclaration d'intention

Mise en œuvre d'une
gouvernance de l'espace
transrégional de
coopération



Coopération institutionnelle

Protocole de collaboration entre le Gouvernement wallon et la Région Champagne-Ardenne de 2001



- **Mise en place d'un espace conjoint de contact et de collaboration dans les domaines suivants :**
 - aménagement du territoire ;
 - développement d'infrastructures transfrontalières ;
 - sauvegarde et gestion de l'environnement et du patrimoine naturel commun ;
 - développement touristique et valorisation des sites historiques ;
 - développement économique et technologique, notamment par les partenariats d'entreprises et de centres de recherche ;
 - formation professionnelle ;
 - coopération internationale, particulièrement vers les pays en voie de développement;

Accord de réciprocité dans le domaine de la formation professionnelle 2008/2011



- Signé entre la Région Champagne-Ardenne et la Région wallonne : les deux Présidents de région réaffirment leur intérêt à mutualiser leur offre de formations.
- Accueil réciproque de 50 demandeurs d'emploi/an : 50 000 heures stagiaires par an mises à disposition de la région partenaire.
- Sont concernées :
 - les formations récurrentes ;
 - les nouvelles formations dans le cadre d'INTERREG-IV ;
 - les formations qui existent uniquement dans un des deux territoires.
- Prise en charge des frais :
 - le territoire d'accueil prend en charge le coût de la formation ;
 - les rémunérations, hébergement, restauration sont pris en charge par les autorités dont dépendent les stagiaires.

Pour une coopération renforcée entre la Wallonie et la Champagne-Ardenne



- Déclaration d'intention signée le 20 mars 2012 ;
- Elle prend appui sur le protocole de 2001 et vise la constitution d'un cadre stratégique de développement convergent ;
- Elle actualise le champ des coopérations sur des thématiques structurantes, proches des citoyens ;
- Elle élargie le champ partenarial ;
- Elle met en œuvre des groupes de travail transrégionaux centrés sur les priorités retenues ;
- Elle s'appuie sur un Comité technique composé des représentant personnels des autorités signataires.

Les groupes de travail transrégionaux



- Compétitivité du territoire transfrontalier : innovation ; enseignement supérieur et recherche ; développement économique des PME .
- Formation, emploi et mobilité des travailleurs ;
- Vie quotidienne, tourisme, services aux habitants, santé, habitat ;
- Infrastructures et transports ;
- Environnement et gestion des risques ;
- Coopération triangulaire sur des pays hors Union Européenne d'intérêt commun.

Un calendrier de rencontres régulières



- Rencontre annuelle des instances politiques ;
- Le Comité technique, organe pivot de la coopération, appuyé par un Secrétariat général transfrontalier ;
- Séminaires thématiques annuels ;
- Forum sectoriel annuel des PME.



Merci de votre attention

Contact :

Conseil régional de
Champagne-Ardenne

Danielle Pilon

Chargée de Mission
pour la coopération
transfrontalière et
Secrétariat général
transfrontalier pour le
versant français

dpilon@cr-champagne-ardenne.fr

